

# LE PETROLE ET LE GAZ ARABES

Bulletin bimensuel d'études et d'informations publié par :  
LE CENTRE ARABE D'ÉTUDES PÉTROLIÈRES (S.A.R.L.)

Directeur : Dr Nicolas SARKIS

GREEN  
UNIVERSITÉ LAVAL

29 NOV 1988

VOL. XX

N° 472

16 NOVEMBRE 1988

33

## Travaux du séminaire sur l'évolution des prix du pétrole organisé les 8 et 9 novembre à Paris par La Chambre de Commerce Franco-Arabe et le Centre Arabe d'Etudes Pétrolières

Depuis 1985, le marché pétrolier a subi des bouleversements aussi inattendus que brutaux, avec des conséquences considérables sur l'économie des pays exportateurs de pétrole et sur leurs objectifs de développement. Après un redressement éphémère en 1987, l'année 1988 aura été marquée par un nouveau mouvement de chute des prix, en même temps qu'une incertitude croissante quant à leur évolution ultérieure. Où vont les prix du pétrole? Quelles perspectives la fin de la guerre du Golfe ouvre-t-elle au plan pétrolier? Quelle évolution peut-on attendre pour les revenus pétroliers des pays exportateurs, pour leur développement économique et pour leurs relations avec les pays européens? Telles sont les principales questions posées au cours du séminaire qui s'est tenu à Paris les 8 et 9 novembre derniers sur: "L'évolution des prix du pétrole: impact sur les relations pétrolières, commerciales et économiques euro-arabes", organisé par la Chambre de Commerce Franco-Arabe et le Centre Arabe d'Etudes Pétrolières.

M. Jean-Marie Chevalier, professeur à l'Université de Paris XIII, a présenté une étude sur l'évolution de la structure des approvisionnements énergétiques de l'Europe depuis 1973 et leurs perspectives jusqu'à la fin du siècle. Les quinze dernières années, a-t-il rappelé, ont été marquées par une amélioration irréversible de l'efficacité énergétique, une diminution de la part du pétrole dans les bilans énergétiques (de 63% en 1973 à 47% en 1986) et une progression régulière de la consommation de gaz naturel. Cette dernière, a souligné M. Chevalier, pourrait s'accroître davantage à l'avenir, si les pays européens décident une prise en compte plus importante des problèmes d'environnement. En tout état de cause, on se dirige vers une augmentation de la dépendance extérieure de l'Europe dans le domaine de l'énergie, de 45% en 1986 à plus de 52% à la fin du siècle, avec des importations supplémentaires en l'an 2000 d'environ 270 millions de tonnes d'équivalent-pétrole.

Analysant les perspectives d'évolution des prix à court terme (1988-90) et à long terme (cinq à dix ans), M. Antoine Ayoub, professeur à l'Université Laval, Québec, a déclaré: "Je suis persuadé que l'OPEP va réussir encore une fois à conclure un accord sur un plafond et des quotas, mais la survie de cet accord me paraît problématique, car l'OPEP est en mauvaise santé". M. Ayoub a rappelé les deux conceptions au sujet de la fixation des prix qui s'opposent au sein de l'OPEP: le "plan long" des pays à fortes réserves et à faible population (pays du Golfe) et le "plan court" des pays à réserves plus modestes et à forte population (Algérie, Nigéria, Indonésie ...). Que l'OPEP tente de défendre un prix officiel de \$18/b ou de fixer un nouveau plafond, de l'ordre de 19 Mb/j, trois conditions sont nécessaires à la durabilité de l'accord: une prise de conscience générale de l'absurdité de toute guerre des prix, un compromis politique au plan régional et une stratégie à long terme.

M. Mustapha Kamel Faïd, directeur de la division Commercialisation des Hydrocarbures Gazeux de la Sonatrach, a ensuite présenté les perspectives de coopération à l'échelle du Maghreb résultant des projets d'alimentation en gaz naturel de la Tunisie et du Maroc par le gaz algérien. Le Maroc, en particulier, pourra consommer 2,5 milliards de m<sup>3</sup> de gaz par an en 1995, 4 Gm<sup>3</sup>/an en l'an 2000 et 5 à 6 Gm<sup>3</sup>/an en 2010. (Voir pp. 36-40 la communication de M. Faïd).

M. Emile Badra, directeur général de la banque Trad-Crédit Lyonnais, a décrit les divers modes d'accès au brut et l'évolution des modes de commercialisation, qui se sont largement diversifiés avec la croissance du marché spot, l'introduction des contrats netback et la part grandissante des échanges réalisés sous forme de troc ou de compensation. Il a exposé les modalités de financement des contrats pétroliers, les méthodes utilisées par les banques pour assurer la sécurité des transactions et les contraintes bancaires prises en considération dans ces contrats.

Les revenus pétroliers des pays de l'OPEP sont tombés d'un maximum de \$279 milliards en 1980 à \$95 milliards en 1987 et ne devraient pas dépasser \$85 milliards en 1988, a indiqué M. Nicolas Sarkis, directeur du Centre Arabe d'Etudes Pétrolières. Cette chute a eu des conséquences graves pour l'économie de ces pays et pour le niveau de vie de leurs habitants, et elle a accentué le clivage entre les pays du Golfe et les autres membres de l'OPEP. Les raisons objectives (excédent de l'offre sur la demande, niveau des stocks, atomisation du marché) ne suffisent pas à expliquer la baisse des prix; des raisons politiques interviennent également, des rivalités régionales opposent les pays de l'OPEP et "les égoïsmes nationaux ne sont jamais surmontés". Aujourd'hui, les prix sont trop bas pour les pays exportateurs, pour les compagnies pétrolières et aussi pour les pays industrialisés, dont les exportations vers les pays pétroliers ont fortement diminué. Mais faute d'une volonté réelle de compromis, les prix risquent de continuer à être soumis dans les prochaines années à une instabilité persistante.

M. Jean-Charles Rouher, secrétaire général de Total CFP, a souligné les divers types de risques auxquels sont exposés les investissements des compagnies pétrolières et les méthodes que celles-ci suivent pour se protéger. Les risques se divisent en risques techniques (risques géologiques de ne pas trouver d'huile, ou de ne pas en trouver autant qu'on pensait), risques politiques (sort réservé par l'Etat hôte à la rente minière, paramètres fiscaux) et risque patrimonial (en cas de nationalisation). Les investissements sont affectés, d'autre part, par les fluctuations monétaires, les variations des taux d'intérêt et celles des prix du brut. Lors de l'étude d'un projet de développement, la société pétrolière doit donc vérifier que sa rentabilité sera assurée dans des hypothèses de prix défavorables. Le risque de variation des prix de l'argent conduit les compagnies à entretenir en permanence des réserves de financement en différentes monnaies.

Dr Edwin A. Spuller, directeur général de CCOG (Commodities, Coal, Oil, Gas), a tracé un historique du développement du marché spot depuis les années 50/60 et de son influence croissante sur la fixation des prix pétroliers. A son apparition, le marché spot jouait un rôle positif de rééquilibrage pour compenser des situations ponctuelles d'offre inférieure à la demande. Aujourd'hui, avec le développement des marchés à terme de barils-papier, "il est difficile de dire que tout le marché est constitué de transactions spot, mais on peut dire que les relations contractuelles sont basées sur le spot en ce qui concerne les prix".

L'ambassadeur d'Irak à Paris, Dr Abdulrazzak K. al-Hachimi, a évoqué la situation de son pays après la fin de la guerre du Golfe. Pendant que les négociations de paix se poursuivent avec l'objectif irakien de définir "des obligations très claires des deux parties", l'Irak a déjà lancé un "ambitieux programme de reconstruction". Les Etats-Unis lui ont accordé \$1,3 milliard de crédits et le Royaume-Uni £400 millions. La plupart des installations pétrolières sont déjà réparées, a précisé Dr. Al-Hachimi, et lorsque les terminaux du nord du Golfe le seront également, l'Irak aura une capacité d'exportation de 7 millions de b/j, ce qui ne signifie pas qu'il produira autant". Evoquant le problème de la réintégration de l'Irak dans le système des quotas OPEP, il a souligné que l'exigence irakienne d'un quota plus élevé est justifiée par les "pertes énormes" subies par le pays pendant les années de guerre, du fait de la baisse de sa production au moment où les prix étaient dans la gamme des \$30/b.

M. Mohammed Bayou, directeur général adjoint de la Sonatrach, a critiqué les opérations d'extension en aval effectuées dans les pays consommateurs par certains pays exportateurs. Environ 1,5 million de b/j, soit un peu moins de 10% des exportations de l'OPEP, sont actuellement écoulés dans le cadre de telles participations. Les seuls avantages, a dit M. Bayou, sont de permettre aux pays producteurs d'assurer l'écoulement de certaines quantités de brut et de se rapprocher du consommateur final en évitant les intermédiaires". Mais ces avantages fragiles et "liés à la seule conjoncture" disparaîtront "dès le retournement du marché", qui devrait se produire au début des années 90, lorsque la demande de brut OPEP atteindra un volume de 24 à 25 Mb/j. En regard du coût des acquisitions en aval, ces avantages apparaissent donc "quelque peu dérisoires". La participation des pays exportateurs à de telles opérations, a conclu M. Bayou, "ne peut pas être écartée a priori mais doit être envisagée au cas par cas" en fonction des opportunités.

M. Michel Chatelus, Professeur à l'Université des Sciences Sociales de Grenoble, a analysé l'impact de la baisse des revenus pétroliers sur le développement économique des pays producteurs, membres ou non de l'OPEP. Les économies de ces pays ont subi à la fois des phénomènes récessifs de type traditionnel (chute du taux de croissance, détérioration des termes de l'échange, hausse de l'endettement, diminution de la consommation et des investissements), mais aussi des effets liés aux caractères particuliers de la rente pétrolière. L'alourdissement de la dette extérieure a été aggravé par les fuites de capitaux qui, pour 18 pays exportateurs de pétrole, ont représenté de 1976 à 1985 un montant total de \$198 milliards. A ces effets négatifs vient s'ajouter un retard dans les politiques d'ajustement nécessaires au redressement économique.

Les pays de la CEE sont parmi les partenaires commerciaux les plus importants des pays arabes, qui leur fournissent environ la moitié de leurs importations pétrolières et un quart de celles de gaz naturel, a rappelé M. Robert de Baw, directeur des Hydrocarbures à la Direction Générale de l'Energie de la CEE. La naissance du marché unifié de 1992 ne créera pas d'obstacles entre les deux groupes de pays, a-t-il estimé, et "ne transformera la Communauté ni en forteresse, ni en passoire". Au sujet du volet commercial de l'accord de coopération entre la CEE et le Conseil de Coopération du Golfe, M. de Baw a indiqué qu'on se trouve actuellement "en phase de conversations exploratoires" et que les négociations formelles pourront s'ouvrir prochainement".

Enfin, M. Michel Guy, directeur général adjoint de la société Merkuria Sucre et Denrées, a exposé le développement spectaculaire des marchés à terme du brut et des produits pétroliers depuis le début des années 80. Ces marchés sont nés du climat général d'incertitude sur l'évolution des prix pétroliers: "le hasard a engendré leur nécessité". Les opérateurs interviennent sur les marchés à terme pour se protéger des risques encourus sur le marché physique. Les marchés à terme contribuent à la volatilité des prix, car il se produit un effet de "feedback" qui amplifie les comportements.